

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE 2018

ETAIENT PRESENTS : CETTIER Patrick, DESESTRET Mireille, PASSAS Jean-Claude, BLANC David, NURY Yvan, BILLON Pascale, BUTAUD Josette, LUBAC Jean-François, MARTIN Laurence

ABSENTES EXCUSEES : BALTHAZARD Isabelle, CHAPOUTIER Nicolas, DESBOS Marie-Chantal, ENGELVIN Danielle, LASANCE Marion, PEYROT Alain

Le PV du 25 octobre 2018 est adopté à l'unanimité.

Adhésion de communes au S.D.E.A.

Le Conseil Municipal approuve l'adhésion des communes de Saint Alban en Montagne, Rochecolombe et Saint Germain au Syndicat de Développement d'Equipement et d'Aménagement.

Adhésion au service mutualisé d'instruction des autorisations d'urbanisme géré par ARCHE Agglo

Accord du Conseil pour que la commune de LEMPS adhère au service mutualisé ADS géré par ARCHE Agglo Communauté d'Agglomération pour une durée de 2 ans à compter du 1^{er} janvier 2019 conformément aux dispositions contractuelles définies pour l'instruction des autorisations d'urbanisme avec une proposition de tarif pour chaque document :

- CUa : 20 €
- CUb : 80 €
- DP : 140 €
- PD : 160 €
- PC : 200 €
- PC modificatif : 80 €
- PC transfert : 40 €
- PA : 240 €

Révision des loyers

Le Conseil Municipal décide de limiter la hausse des loyers à 0,5 %. Au 1^{er} janvier 2019, les loyers seront de :

- Logement de l'école : 497 €
- Logement de l'étage du presbytère : 411 €,
- Logement du rez-de-chaussée du presbytère : 396 €,

Les charges mensuelles pour les logements du presbytère sont de 60 € et réajustées en fin d'année.

Protection sociale complémentaire – Mandat au CDG07

La convention de participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents arrive à son terme le 31 décembre 2019.

Le conseil d'administration du CDG 07 a décidé de lancer une nouvelle mise en concurrence courant 2019 pour un effet au 1er janvier 2020, afin de sélectionner un nouvel opérateur.

Le Conseil Municipal donne mandat préalable au CDG07 pour mener à bien la mise en concurrence pour le risque prévoyance, étant entendu que l'adhésion au service reste libre à l'issue de la consultation.

Participation aux frais scolaires pour St Victor

Quatre enfants de Saint-Victor étaient scolarisés à Lemps en 2017/2018. Accord du conseil pour la signature d'un avenant à la convention pour les frais scolaires. Le montant à régler par Saint-Victor s'élève à 3 079.16 €.

Marché pour l'assainissement des eaux usées Lubac-Picatou

Une consultation a été faite pour l'assainissement des eaux usées pour Lubac – Picatou. Cinq dossiers de candidature ont été déposés. Après analyse, la commission d'appel d'offres a décidé de retenir l'offre de Christian FAURIE TP pour un montant H.T. de 72 262.00 €. Le Conseil approuve ce choix.

Adhésion de la commune à la compétence « facultative » Maîtrise de la demande d'énergie et conseils en énergie partagés et convention pour la valorisation des certificats d'économies d'énergie

Le Conseil Municipal décide d'adhérer à compter de l'exercice 2019, à la compétence facultative « MDE-ENR » instaurée par le SDE 07 afin de pouvoir bénéficier des services suivants :

- appui technique à la gestion des installations et en particulier pour la réalisation d'études énergétiques sur le patrimoine,
- assistance et conseils pour la gestion des consommations,
- assistance pour les projets d'investissement en matière énergétique (photovoltaïque...),
- gestion des certificats d'économie d'énergie.

La commune versera une contribution annuelle de 0,40 € par habitant au SDE07.

Une convention pour la valorisation des Certificats d'Economies d'Energie (CEE) sera signée.

Transfert de la compétence Éclairage Public de la commune au profit du SDE07

La commune souhaite transférer sa compétence Éclairage Public au SDE07, au titre de la compétence facultative prévue à l'article 4-1-5 des statuts du SDE07.

Le conseil autorise le transfert de la compétence Éclairage Public au SDE07, approuve le procès-verbal relatif à l'inventaire des biens, droits et obligations transférés et autorise le Maire à signer la convention de mise à disposition et ses annexes avec le SDE07.

Demande de subvention au SDE pour le remplacement de menuiseries du logement de l'école

Guy XAVIER, menuisier à Saint Victor, a établi un devis concernant le remplacement des fenêtres du logement de l'école pour un montant H.T. de 5 115,00 €. Le changement de ces fenêtres très vétustes permettra une économie d'énergie. Ce dossier pourrait être financé par le Syndicat Départemental d'Energies de l'Ardèche. Une subvention est sollicitée pour cette opération.

Divers

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a rencontré l'Inspectrice d'Académie avec la directrice de l'école, Mme Parmentier Valentine pour un éventuel regroupement de la direction pour le RPI Lemps-Etables. Le conseil émet un avis favorable sous réserve que le temps soit réparti équitablement entre les 2 écoles.

La commune va percevoir une dotation de 17 000 € sur les crédits du Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Professionnelle 2018.

Mireille Desestret fait le compte rendu du Conseil d'école :

Effectif pour l'année 2018-2019 : 63 enfants à Lemps et 36 à Etables.

Classe de découverte de 3 jours à Buis les Baronnies en juin 2019 pour les enfants de GS, CP et CE1.

A partir du CP, le vendredi après-midi, cycle natation du 11 janvier au 29 mars 2019 à la piscine « Linaé » et projet escrime du 3 mai au 28 juin 2019 au gymnase de la Croix du Fraysse.